

# GM 51088

RAPPORT SUR LA CAMPAGNE D'EXPLORATION, ETE 1990, PROPRIETE KIAMIKA

Documents complémentaires

*Additional Files*



Licence



Licence

Cette première page a été ajoutée  
au document et ne fait pas partie du  
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources  
naturelles

Québec 

**EXPLORATION GRAPHICOR INC.**

**PROPRIETE KIAMIKA**

**RAPPORT SUR LA CAMPAGNE D'EXPLORATION  
ETE 1990**

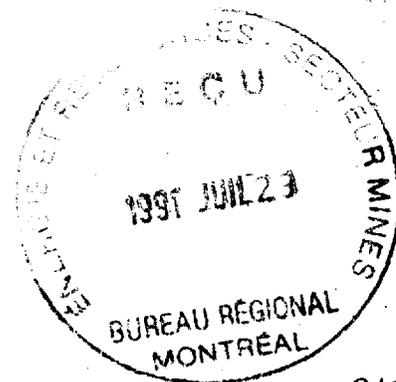
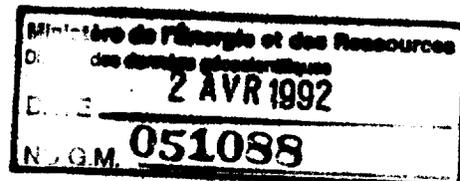
RAPPORT INTERNE

PAR

Mario BLAIN, géologue, M. Sc. A.

91 JUL 30 1991

MER-SYSTEMES  
DE GESTION DES LOIS  
QUEBEC



Septembre 1990

91210-002

## TABLE DES MATIERES

	page
INTRODUCTION.....	1
LOCALISATION ET DESCRIPTION DE LA PROPRIETE.....	1
HISTORIQUE DES TRAVAUX.....	3
TRAVAUX D'EXPLORATION.....	5
GEOLOGIE.....	5
-GEOLOGIE REGIONALE.....	5
-GEOLOGIE LOCALE.....	6
-GEOLOGIE ECONOMIQUE.....	8

ANNEXE 1 : LISTE DES ECHANTILLONS PRELEVES SUR LA GRILLE SUD

ANNEXE 2 : LISTE DES ECHANTILLONS PRELEVES SUR LA GRILLE NORD

Figure 1 : Localisation des claims formant la propriété Kiamika. .... 2

Figure 2 : Grilles d'exploration coupées sur la propriété Kiamika. .... 4

## INTRODUCTION

Au cours du mois de juin 1990 on effectua, sur la propriété Kiamika, une cartographie géologique ainsi qu'un échantillonnage lithogéochimique. On se concentra plus spécifiquement sur certains secteurs anormaux prédéterminés par des levés électromagnétiques à cadres horizontaux (EMH). L'utilisation du BEEP MAT II (BM II), comme outil de prospection, s'avéra très concluant et permis de mettre à jour plusieurs affleurements à potentiel graphitique.

## LOCALISATION ET DESCRIPTION DE LA PROPRIETE

Localisé dans les cantons de Kiamika et Montigny, comté de Laurentides-Labelle, la propriété comporte 39 claims (voir figure 1) et est constituée des lots présentés au tableau suivant:

CANTON	RANG	LOTS
Kiamika	XII Nord	1 à 4 et 25 à 29
	XII Sud	1 à 4 et 30 à 35
	XI Sud	34 et 35
Montigny	IX Nord	15 à 19 et 46 à 48
	IX Sud	30 à 36 et 46 à 48

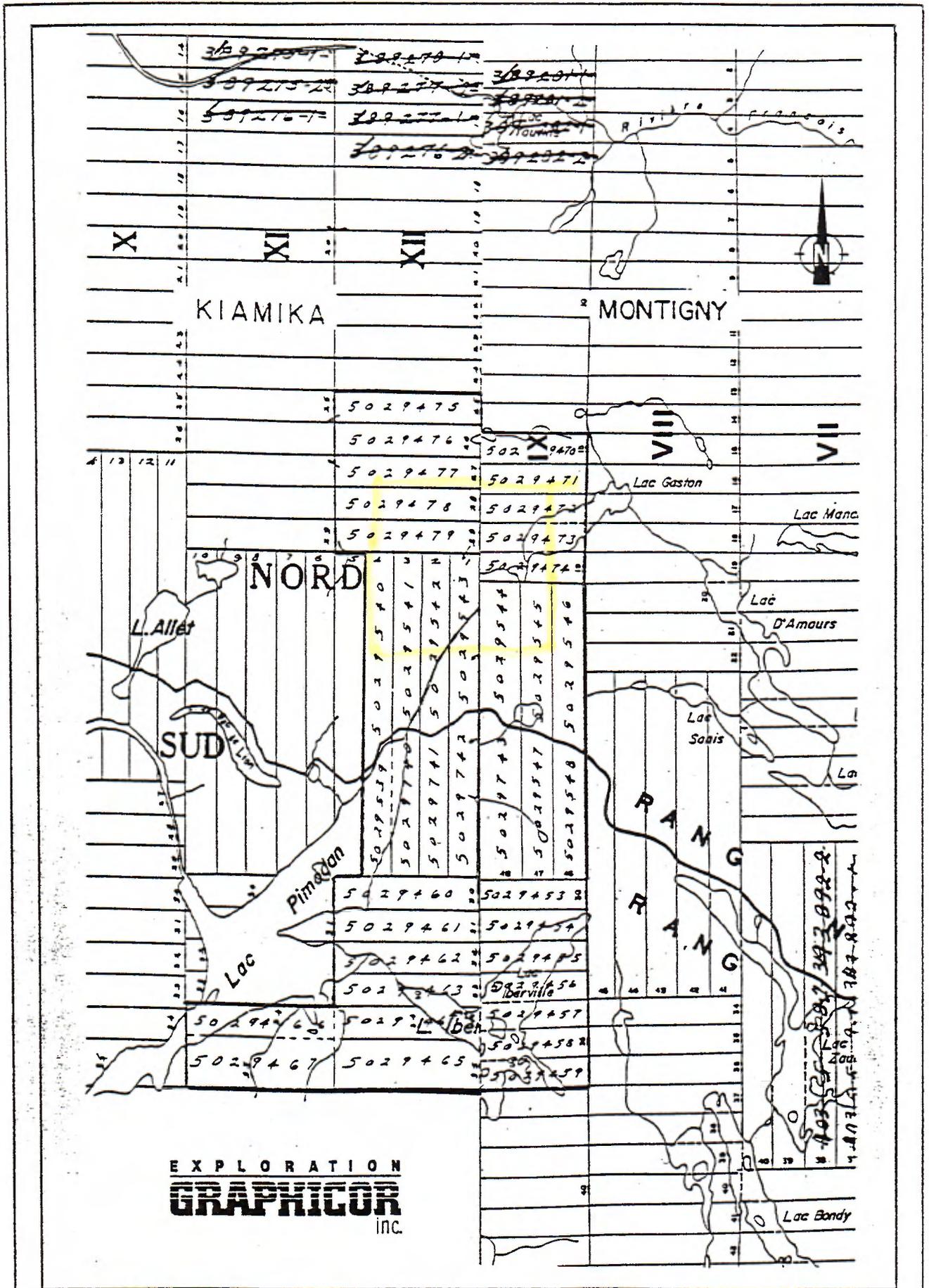


Figure 1 Localisation des claims formant la propriété Kiamika, cantons de Montigny et de Kiamika.

Cette propriété se situe à 20 km au sud-est de Mont-Laurier. On y accède facilement en utilisant le chemin Chapleau, qui relie les villages de Kiamika et de Nomingue. Par la suite une série de sentiers de VTT permettent l'accès aux deux grilles d'exploration.

## **HISTORIQUE DES TRAVAUX**

Juillet et août 1989, un levé électromagnétique hélicoptéré est réalisé par AERODAT Ltd. Parallèlement à ce levé et à son interprétation, on procède au jalonnement de 387 claims, dont ceux de la propriété Kiamika.

Au début de l'hiver 1989, deux grilles d'exploration totalisant 79.5 km linéaires ont été coupées (voir figure 2). Les lignes sont espacées de 100 mètres et piquetées à tous les 25 mètres.

Par la suite, AGEOS SCIENCES Inc. réalisa un levé électromagnétique à cadres horizontaux (EMH) sur chacun des blocs. Le levé faisait intervenir un câble de 50 mètres de longueur et les fréquences 444 et 1777 hertz. Puis un levé de détail a été réalisé sur la grille sud en faisant intervenir cette fois un câble de 25 mètres et les fréquences 444 et 1777 hertz.

Été 1990, on procèda au jalonnement de 3 claims supplémentaires dans la partie est de la propriété (Canton Montigny; lot 22 et lots 45, 46 rang nord).

Puis on effectua la cartographie géologique sur les deux grilles d'exploration en se concentrant sur les anomalies électromagnétiques.



Figure 2 Propriété Kiamika + grilles d'exploration coupés.

## **TRAVAUX D'EXPLORATION**

Lors de la cartographie géologique, à l'été 1990, des secteurs anormaux de la propriété Kiamika on utilisa le BEEP MAT (BM II), loué de Instrumentation GDD Inc. Cet appareil de géophysique permet selon ses spécifications de reconnaître tout corps conducteur dont la profondeur par rapport à la surface n'exède pas 1.6 mètres. C'est ainsi que l'on pu mettre à jour plusieurs affleurements à potentiel graphitique recouverts de dépôts meubles, qui sans l'aide de cet appareil n'auraient pu être détectés visuellement.

## **GEOLOGIE**

### **GEOLOGIE REGIONALE**

A l'exception du couvert de dépôts meubles du quaternaire, toutes les unités consolidées de la région des cantons de Kiamika et de Montigny sont d'âge précambrien et appartiennent à la province structurale du Grenville.

Ces roches métamorphiques font partie de la zone métasédimentaire centrale de la province du Grenville et, dans dans cette région, elles représentent les niveaux moyens et supérieurs du bassin de Mont-Laurier. Les sédiments de ce bassin ont subi un métamorphisme intense (faciès amphibolite à granulite).

Les principales unités rencontrées sont des paragneiss mixtes, des quartzites et paragneiss quartzofeldspathiques, des marbres et roches calcosilicatées. Ces roches furent recoupées subséquemment par des intrusifs de gabbros et de syénite ainsi que par des dykes de diabase; la présence de ces roches est mise en évidence sur la carte de la composante magnétique régionale.

La région a connu au moins deux phases de déformations, et sur le terrain cela se traduit par la présence de petites flexures et de plissements qui rendent l'interprétation structurale régionale ou locale assez ardue.

La couverture quaternaire se compose de sédiments fluvioglaciaux formés de sables silteux qui recouvrent des sables à graviers et à blocs.

## **GEOLOGIE LOCALE**

Les principaux types de roc formant le socle de la propriété comprennent essentiellement des quartzites, des paragneiss de compositions variées et des roches quartzofeldspathiques (pegmatites).

Le paragneiss à biotite est généralement caractérisé par une patine rouille, localement désagrégée en surface altérée. En cassure fraîche sa couleur varie du gris clair au gris foncé. Les grains sont moyens à fins. Outre la biotite on observe localement le grenat comme minéral accessoire.

Intimement associé à ces paragneiss, on retrouve très souvent des niveaux ou lentilles, centimétriques à décimétriques, de quartzite impur et de roche quartzofeldspathique.

On a observé quelques affleurements de paragneiss contenant de fortes proportions de minéraux ferromagnésiens, pyroxènes et amphiboles, qui donnent à la roche une texture granuleuse et brunâtre en surface altérée. Sa texture est généralement très homogène et massive et les foliations y sont peu développées.

Le quartzite est impur, avec une patine brunâtre en surface altérée et gris moyen à foncé en surface fraîche. Les grains sont moyens à fins et il peut contenir des proportions variables de minéraux ferromagnésiens (biotite, amphibole).

On a aussi observé des affleurements de quartzite impur de couleur gris clair à blanc, qui très souvent laisse voir des taches jaunâtres sur leur surface altérée. Associé à ce quartzite on retrouve fréquemment des niveaux décimétriques à métriques de roches quartzofeldspathiques à phénocristaux de feldspaths. Sur le terrain, ces deux lithologies vont souvent formées de petites crêtes orientées nord-est.

Un seul affleurement de marbre fût observé (MB-K31). De couleur blanc grisâtre en surface fraîche, il devient jaunâtre lorsqu'il est altéré. Les grains sont moyens, et la biotite ainsi que le diopside (?) sont présent comme minéraux secondaires.

L'élément structural le mieux défini sur la propriété est la gneissosité qui est conforme aux limites lithologiques. Orientée préférentiellement nord nord-est sur les deux grilles, elle tourne au nord-est dans la partie nord-est de la grille sud. Les pendages sont forts et orientés vers le sud-est.

Une deuxième structure orientée nord-ouest, et souvent associée à des diaclases, fût aussi observée sur la grille nord.

## **GEOLOGIE ECONOMIQUE**

Le graphite est présent dans toutes les lithologies observées sur la propriété. Cependant la dimension des paillettes ainsi que le pourcentage estimé visuellement sont variables. On préleva sur la grille sud 33 échantillons (51001 à 51033) et 18 échantillons (51034 à 51051) sur la grille nord. Tous, sauf l'échantillon 51031, furent envoyés au laboratoire de Métriclub Inc. pour connaître leur teneur en carbone graphitique (% Cg). Les résultats de ces analyses ainsi que, les lithologies et le numéro d'affleurement correspondant sont présentés en annexe.

Les résultats varient passablement, de 0.5 à 13.85 %, mais on observe que les plus fortes teneurs en carbone graphitique proviennent des paragneiss. Ainsi des teneurs de 0.5 à 4.0 % sont généralement observées dans les cas de paillettes de graphite de 1 à 3 mm concentrées dans les plan de shistosité de ces paragneiss. Mais certaines zones locales peuvent contenir des teneurs supérieures à 10 % Cg si les paillettes de graphite sont de dimension plus faible ( $\leq 1$ mm).

Suite à notre campagne de prospection, deux zones sur la grille sud retiennent notre attention:

A) l'affleurement MB-K1 (51001; 13.73 % Cg); localisé à proximité d'une forte anomalie EMH, il est un des rares affleurements de ce secteur. Ainsi dans une première phase un décapage autour de cet affleurement pourrait permettre de mieux évaluer l'attitude de la minéralisation.

B) les affleurements MB-K13 et MB-K14; des échantillons (51008; 7.03 %Cg et 51009; 10.13 %Cg ) furent prélevés sur ces deux affleurements distants d'environ 75 mètres qui coïncideraient à l'anomalie EMH (25 mètres). Ici aussi un décapage avec de la machinerie permettrait de mieux évaluer l'extension de la zone minéralisée.

Dans l'éventualité de la mise à jour d'affleurements intéressants suite à une première phase de décapage sur les zones A et B, une campagne de forages serait nécessaire pour vérifier l'extension souterraine de la minéralisation et ainsi évaluer plus précisément le potentiel graphitique de cette propriété.

Sur la grille nord, la zone la plus intéressante se retrouve entre les lignes 12+00 N et 16+00 N et BL 11+00 E. Ainsi plusieurs échantillons provenant de cette zone ont des valeurs supérieures à 10 % en carbone graphitique (51040; 11.38 %Cg, 51038; 11.08 %Cg, 51048; 13.85 %Cg, 51046; 10.40 %Cg). Un levé EMH avec un câble de 25 mètres et les fréquences 444 et 1777 hertz devrait avant tout permettre de mieux définir l'attitude du conducteur près de la surface. Par la suite des travaux de décapage et de forage pourrait être envisagés.

---

No. éch.	No. aff.	Lithologies	% Cgp
51001	MB-K1	Gn. biot	<u>13.73</u>
51002	MB-K3	Gn. biot	1.31
51003	BM-K4	Qa. imp.	7.83
51004	MB-K6	Gn. biot.	1.88
51005	MB-K7	Gn. biot. ds Pyrox.	4.36
51006	MB-K9	Gn.	2.07
51007	MB-K10	Gn. biot.	5.33
51008	MB-K13	Gn. biot.	7.03
51009	MB-K14	Gn. biot.	<u>10.13</u>
51010	MB-K15	Gn. biot.	<u>5.07</u>
51011	MB-K17	Gn. biot. + gr.	4.29
51012	MB-K24	Gn. biot.	1.87
51013	MB-K26	Gn. biot.	0.98
51014	MB-K29	Gn. biot.	0.19
51015	MB-K31	Gn. biot.	1.53
51016	MB-K31	Pegmatite	1.02
51017	MB-K31	Marbre	1.73
51018	MB-K35	Gn. biot. +gr.	0.51
51019	MB-K36	Gn. biot.	<u>11.43</u>
51020	MB-K37	Gn. biot.	<u>3.81</u>
51021	MB-K41	Gn. biot. - Pegmatite	0.52
51022	MB-K49	Gn.	0.68
51023	MB-K52	Pegmatite	0.62
51024	MB-K53	Qa. imp-Gn. biot.	1.96
51025	MB-K57	Gn.-Qa. impur.	1.42
51026	MB-K58	Gn. biot	1.56
51027	MB-K14	Gn.	1.04
51028	MB-K14	Qa. imp.	2.10
51029	MB-K60	Qa. imp.	3.16
51030	MB-K61	Qa. imp.	1.04
51031	MB-K63	Pyrox.	non analysé
51032	MB-K68	Gn.	0.29
51033	MB-K69	Qa. imp.-Gn.	0.74

ANNEXE 1 : LISTE DES ECHANTILLONS PRELEVES SUR LA GRILLE SUD

No. éch.	No. aff.	Lithologies	% Cg
51034	MB-K73	Qa. imp. + gr.	4.10
51035	MB-K74	Qa. imp.	4.46
51036	BM-K77	Qa. imp.	0.42
51037	MB-K78	Gn. biot. + gr.	1.52
51038	MB-K78	Gn. boit. - Qa. imp.	<u>11.09</u>
51039	MB-K79	Qa. imp.	3.15
51040	MB-K79	Gn ds Qa. imp.	<u>11.38</u>
51041	MB-K79	Gn. biot. + gr.	0.73
51042	MB-K80	Qa. imp.	9.13
51043	MB-K81	Qa. imp.	0.63
51044	MB-K83	Gn. - Pyrox.	6.64
51045	MB-K86	Qa. imp.-Gn	<u>13.09</u>
51046	MB-K89	Qa. imp.	<del>10.40</del>
51047	MB-K90	Pegmatite	2.56
51048	MB-K90	Qa. imp.	<u>13.85</u>
51049	MB-K90	Qa. imp.	6.25
51050	MB-K90	Qa. imp. - Pegmatite	7.27
51051	MB-K91	Gn. biot. - Pegmatite	2.53

ANNEXE 2 : LISTE DES ECHANTILLONS PRELEVES SUR LA GRILLE NORD



EXPLORATION GRAPHICOR  
10150 St-Vincent C.P.: 270  
Ste-Scholastique / Que.  
JON 1S0

RÉSULTATS # 90-07-050 COMMANDE #

PROJET # EXPLORATION DATE: 90/07/24

PAGE: 1

Alt: M. Guy Galarneau

# RÉSULTATS D'ANALYSES/ASSAY REPORT

ÉCHANTILLONS SAMPLES	% C									
	graphite									
51001	13.73									
51002	1.31									
51003	7.83									
51004	1.88									
51005	4.36									
51006	2.07									
51007	5.33									
51008	7.03									
51009	10.13									
51010	5.07									
51011	4.29									
51012	1.87									
51013	0.98									
51014	0.19									
51015	1.53									
51016	1.02									
51017	1.73									
51018	0.51									
51019	11.43									
51020	3.81									
51021	0.52									
51052	5.51									
51053	1.90									
51054	7.45									
51055	4.36									
51056	5.66									
51057	5.67									
51058	3.60									
51059	5.25									
51060	5.08									

Propriété Kiamika  
Grille Sud.

*W Blais*



EXPLORATION GRAPHICOR  
10150 St-Vincent C.P.: 270  
Ste-Scholastique / Que.  
JON 1S0

RÉSULTATS # 90-07-013 COMMANDE #

PROJET

DATE: 90/07/18

PAGE: 1

Att: M. Guy Galarneau

# RÉSULTATS D'ANALYSES/ASSAY REPORT

ÉCHANTILLONS SAMPLES	% C										
	graphite										
51022	0.68										
51023	0.62										
51024	1.96										
51025	1.42										
51026	1.56										
51027	1.04										
51028	2.10										
51029	3.16										
51030	1.04										
51032	0.29										
51033	0.74										
51034	4.10										
51035	4.46										
51036	0.42										
51037	1.52										
51038	11.09										
51039	3.15										
51040	11.38										
51041	0.73										
51042	9.13										
51043	0.63										
51044	6.64										
51045	13.09										
51046	10.40										
51047	2.56										
51048	13.85										
51049	6.25										
51050	7.27										
51051	2.53										

Propriété KIAMIKA  
Grille Sud.

Propriété KIAMIKA  
Grille Nord.

Propriété KIAMIKA  
Grille Sud.